

Détail de la réunion					
Date	22/05/2019	Nombre total de votants	6		
Heure prévue	18h00				
Heure effective	18h00	Nombre d'observateurs			
Heure de fin	21h30				
Personnes présentes					
Atteinte du Quorum		Oui			
Lieu		LFL			
Durée de la réunion		3h30			
Type de réunions	CG	X			
	CG extraordinaire				
	AG				
	AG extraordinaire				
Membres élus		Membres de droit		Invités	
Jean-Christel ZANOVI	X	Hélène BOUYE	X	Patrick BRISSET	Abs
Horacio FREITAS	X	Gilles GANIVET	X	Annick MAYAKAS	Abs
Thomas SAUZON	X	Laurent THOMAS	X		
		Thérèse DJE	X		
Sylvie ZANOU	Abs	Marie-Agnès HOUZANGE			
Redouane TOUBI	Abs		Abs excusée		
Sylvie ROUQUETTE	Abs	Jean-Philippe MAIZOUE			
Caroline PILARD	Abs		Abs excusé		
Virginie RIVIERE	X				
Jean-Emmanuel JULO-REMINIAC	X				
Pacôme ADJOUROUVI	X				

Ordre du Jour

#1	Présentation de l'ordre du jour
#2	Validation du PV du 11 avril 2019
#3	Commission finances et préparation AG : choix des documents à envoyer aux familles
#4	Bilan commission RH et affaires sociales, juridique, communication et informatique
#5	Choix de la société pour le terrain de basket
#6	Questions diverses : construction des bureaux de l'IEN à l'IFT, doléances des syndicats

ITEM #1	Présentation de l'ordre du jour
----------------	--

Résumé des discussions

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ITEM #2	Validation du PV du 11 avril 2019
----------------	--

Résumé des discussions

M. FREITAS demande la validation du dernier PV, celui-ci est adopté à l'unanimité.

ITEM#3	Commission finances et préparation AG : documents à envoyer aux familles
---------------	---

Résumé des discussions

Mme BOUYÉ rappelle que le compte financier a été présenté au dernier CG mais qu'il restait à fixer le montant de la dotation aux provisions pour risques généraux. Elle précise que cette dotation est indispensable pour le financement des indemnités de fin de service et des éventuels contentieux.

22 millions de dotation sont proposés ce qui portera le montant des provisions disponibles au 1^{er} janvier 2019 à 79 539 98 FCFA et le résultat de l'exercice à un déficit de 6 401 754 FCFA.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme BOUYÉ propose les documents à envoyer aux parents avec la convocation à l'AG : le détail chiffré des recettes et dépenses 2018, un tableau récapitulatif faisant apparaître le résultat de l'exercice et un rapport explicatif sur le modèle du rapport envoyé aux parents pour l'AG du compte financier 2017.

Dans un souci d'économie, il est décidé que convocation et documents annexes seront envoyés aux parents par mail et qu'un mot sera collé dans les carnets de liaison pour les informer de cet envoi et leur permettra de se manifester s'ils ne l'ont pas reçu.
L'AG est fixée au 12 juin à 18H.

ITEM#4

Bilan commissions RH et affaires sociales, juridique, communication et informatique

Résumé des discussions

- Rh et affaires sociales

M. THOMAS informe le CG des appels à candidature pour les postes d'aide-soignant(e), de documentaliste et d'enseignant(e) d'anglais au primaire.

Pour la sélection des candidats, le CG adopte le principe de la constitution d'une commission de recrutement avec 2 représentants des personnels (à choisir en fonction du type de poste), 2 membres du CG et 2 personnels de direction, qui classera les dossiers. Une réunion préalable à l'entretien pourrait avoir lieu avec une personne ressource.

M. THOMAS explique que 3 CDD qui arrivent à échéance au 31 août 2019, ne seront pas renouvelés faute de besoin horaire dans les disciplines concernées et que les intéressés en ont été informés. M. THOMAS propose les renouvellements de tous les autres CDD renouvelables et le passage en CDI de six salariés dont trois à temps partiel.

Concernant les deux salariées recrutées en cours d'année dont les CDD arrivent à échéance le 5 juillet, il est proposé de reconduire les contrats à la date de la rentrée administrative le 23 août pour un an.

Pour l'aide-soignant(e) qui va être recruté(e), il est proposé un contrat de suppléance d'un mois en juin à titre de période d'essai. Si la personne donne satisfaction, un CDD sera établi pour un an à compter du 23 août.

Mme BOUYÉ propose la promotion de M. COMLANVI Ekue au grade supérieur à compter du 1^{er} juin. Ce salarié assure avec compétence la responsabilité de la maintenance du site Charles de Gaulle et cette fonction qu'il remplit avec efficacité devrait être valorisée.

M. FREITAS rappelle qu'un diplôme d'honneur doit être remis à 2 personnels en raison de leur ancienneté.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

- Communication

Mme RIVIERE présente les différents formats pour les affiches de la campagne de communication actuelle : des grandes affiches 4X3 en ville, des affiches de format A3 à distribuer dans différents lieux de la ville (elles peuvent être collées sur les vitrines) et des flyers à distribuer en privilégiant les lieux avec salle d'attente (médecins, avocats...).

Elle fait appel aux membres du CG pour la distribution.

Mme RIVIERE informe que dans le contrat SUNLIGHT, il est prévu qu'ils s'occupent des publications, de booster ces publications et d'acheter des mots-clés.

M. GANIVET explique que nous sommes en situation de concurrence et qu'il faut varier les modes de communication (ex d'écoles qui mettent des encarts dans les journaux).

- Travaux

Mme BOUYÉ qui suit le chantier avec Mme ROUQUETTE informe le CG que les retards s'accumulent sur la phase 3 et qu'il n'est pas certain que les locaux puissent être disponibles à la rentrée de septembre. Elle en a informé le maître d'œuvre (cabinet d'architecture SEGOND GUYON) qui a prévu une mission début juin pour rencontrer les entreprises.

- Terrain en location

Mme RIVIERE s'interroge sur la possibilité d'acquérir le terrain en location. Mme BOUYÉ répond qu'une proposition a été faite en 2016 par le propriétaire pour un montant de 80 millions mais que la décision n'a pas été prise et le terrain est resté en location (300 000 FCFA par mois).

- Informatique

Suite au signalement du fonctionnement defectueux des ordinateurs de la salle des professeurs, M. SAUZON propose d'effectuer un diagnostic sur les deux sites. Il rappelle que le prestataire informatique doit effectuer un inventaire complet du parc informatique.

M. SAUZON indique que les ordinateurs consomment beaucoup d'électricité même en veille et demande l'installation sur chaque poste de l'application d'extinction automatique.

M. SAUZON présente la proposition de connexion Internet de la société GVA et de TOGOCOM. L'abonnement de GVA est proposé au tarif de 1.4 millions par mois soit 200 000 FCFA de moins que la proposition de TOGOCOM. L'installation serait offerte et pourrait se faire de suite. M. THOMAS demande que le changement ne se fasse pas avant la fin de l'année scolaire en raison des examens à venir.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Les panneaux de basket

M. SAUZON explique que deux devis avaient été présentés au dernier CG et qu'après discussion entre membres du CG et obtention de matériel de gamme « compétition » auprès de la société la moins chère, c'est le devis de la société TAMBITCHALE qui est retenu.

ITEM#5	Questions diverses

1) Construction des bureaux de l'IEN à l'IFT

Il s'agit de la construction d'un local de 50m² environ sur la parcelle de terrain entre l'école CDG et l'IFT. L'AEFE s'est engagée à ce que cela ne coûte rien à l'établissement. Tout sera financé par la mutualisation, mais comme elle n'a pas de personnalité juridique, c'est le lycée qui servira de support financier et qui sera en charge du suivi des travaux. L'APELF a cependant besoin de garantie concernant le montage financier et sa responsabilité pendant les travaux.

2) Prime de transport pour les personnels

Mme BOUYÉ informe que, pour être en règle avec la législation togolaise, la prime de transport doit être versée à tous les personnels de droit local. Ce n'est pas le cas actuellement pour les agents de maîtrise et les enseignants (ils perçoivent une indemnité de résidence). Le montant est de 12 000 FCFA par mois et par personne. Cela représente une charge supplémentaire de 7.3 millions de FCFA par an.

Mme RIVIERE demande si elle ne pourrait pas être intégrée à l'indemnité de résidence actuelle. Mme BOUYÉ répond que ce n'est pas possible car, pour certains personnels, cette indemnité est inférieure à la prime de transport. Cette information sera communiquée à la prochaine AG.

3) Doléances des syndicats

Lors de la réunion avec les syndicats, les personnels ont demandé à réintégrer le CG. M. GANIVET rappelle que l'AEFE conseille de ne pas avoir de représentants de personnels au CG, mais en revanche dans les différentes commissions et notamment la commission RH. Pour cela, il faut des représentants élus des personnels, ce qui n'est pas encore le cas à cause d'un blocage des représentants syndicaux.

4) La sécurité

M. JULO-REMINIAC fait part de la préoccupation des parents concernant la sécurité de l'établissement suite aux consignes données par l'Ambassade. M. GANIVET explique qu'il n'y a pas de consigne particulière donnée par l'Ambassade. Il convient de se référer à la fiche « conseils aux voyageurs » sur le site diplomatie.gouv.fr. Elle est évolutive et ces conseils s'appliquent à tout le monde.

5) Sondage sur les rythmes scolaires à l'école primaire

Mme DJE présente les résultats du sondage qui a été effectué auprès des familles du primaire sur les rythmes scolaires. Les familles avaient le choix entre 2 propositions : conserver l'organisation actuelle ou adopter une nouvelle organisation avec une pause méridienne d'1H30 au lieu de 2h30 actuellement.

- 139 familles ont répondu à l'enquête soit 56.73%
- Garder l'actuelle organisation à 60.43%
- Nouvelle organisation à 39.57%

Concernant le type de repas choisi avec la nouvelle organisation : 60% pour la « lunch-box », 27% pour la cantine et 13% pour le retour à la maison.

Les parents ont fait des commentaires, notamment sur le prix élevé de la cantine. Mme BOUYÉ explique qu'on ne peut pas baisser les tarifs car on est juste à l'équilibre (facturation SERVAIR + charges des personnels et matériel).

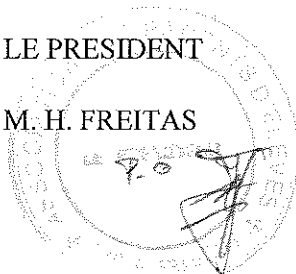
6) Démission de Mme DUMINIL

M. FREITAS informe le CG de la démission de Mme DUMINIL qui était trésorière. Pas de candidat pour la remplacer pour l'instant. Mme BOUYÉ insiste sur la nécessité de pourvoir rapidement ce poste car deux signatures sont nécessaires pour les chèques supérieurs à 500 000 FCFA.

Fin de la réunion : 21H30.

LE PRESIDENT

M. H. FREITAS



LA SECRETAIRE

Mme T. DJE

LE PROVISEUR

M. L. THOMAS

